

Charte informatique

Applicable aux apprenants - MAJ le 04/07/2025

Charte du bon usage des ressources informatiques du Pôle formation UIMM Grand Ouest Normandie

Préambule

Cette charte s'applique à toute personne en formation utilisant l'internet, les réseaux informatiques et les services numériques mis à disposition par le Pôle formation UIMM Grand Ouest Normandie, depuis le matériel du centre ou ses propres appareils.

Chaque utilisateur se voit attribuer des **comptes personnels (identifiants et mots de passe)** pour accéder :

- au réseau informatique,
- aux applications pédagogiques,
- aux services en ligne,
- aux espaces de stockage sur les serveurs.

Ces **comptes sont strictement personnels, confidentiels et inaccessibles**. L'utilisateur est **entièrement responsable** de leur utilisation. En cas de problème ou de suspicion de piratage, il doit **immédiatement informer la Direction** du centre de formation.

1. Utilisation

Les équipements informatiques sont mis à disposition à des fins pédagogiques. Par conséquent, tout usage non pédagogique est interdit.

L'accès à Internet est **filtré et sécurisé**. L'établissement se réserve le droit de contrôler les sites visités et les actions effectuées à des fins de protection des utilisateurs, de sécurité du réseau, et de respect des obligations légales.

2. Respect de la législation

Toute utilisation des ressources numériques doit se conformer à la **loi française en vigueur**. Sont strictement interdits, notamment :

- Les propos ou publications portant atteinte à la vie privée, injurieux ou diffamatoires ;
- La diffusion de photos sans autorisation écrite de la personne concernée (ou du responsable légal pour les mineurs) ;
- L'incitation à la consommation de substances interdites ;
- Toute forme de provocation, discrimination, haine ou violence ;
- L'apologie de crimes ou délits ;
- La consultation ou diffusion de contenus à caractère pornographique, pédopornographique ou illicite ;
- La contrefaçon ou violation des droits d'auteur (musique, textes, photos, etc.) ;
- L'usage de logiciels ou services non autorisés (sans licence ou piratés).

3. Déontologie informatique

Chaque utilisateur s'engage à adopter un **comportement responsable** en ce qui concerne les outils numériques. Il s'interdit notamment de :

- Détériorer ou modifier les équipements (postes, imprimantes, vidéoprojecteurs, etc.) ;
- Débrancher ou modifier les branchements des équipements
- Masquer son identité ou accéder aux données d'autrui ;
- Quitter un poste sans fermer sa session ;
- Altérer, supprimer ou copier les fichiers d'un autre utilisateur sans autorisation ;
- Saturer les ressources partagées (réseau, disques, impressions...)
- Introduire ou développer des virus ou logiciels malveillants ;
- Exploiter ou diffuser des failles de sécurité ;
- Modifier les paramètres des postes ou des applications ;
- Installer des logiciels non autorisés.

Il est attendu de chacun qu'il :

- Réalise régulièrement des **sauvegardes**,
- Supprime ses fichiers inutiles,
- Respecte les données partagées.

4. Utilisation des imprimantes

L'impression de documents n'est autorisée **qu'avec l'accord d'un membre du personnel** du centre de formation.

5. Utilisation des appareils personnels

L'usage de téléphones, tablettes ou ordinateurs personnels est **autorisé sous conditions** :

- La connexion **au réseau filaire** est **interdite** ;
- L'accès au **réseau Wi-Fi** est autorisé **avec un appareil protégé (antivirus à jour)** ;
- L'usage en **cours** n'est possible **qu'avec l'accord du formateur** ;
- L'usage **hors cours** reste soumis à la charte.

⚠ La Direction décline toute responsabilité en cas de **perte, dommage ou infection** des appareils personnels. Elle se réserve le droit de **vérification** des appareils connectés au réseau.

6. Protection des données personnelles

Conformément aux lois françaises et européennes (RGPD), les données personnelles doivent être traitées **de manière transparente et sécurisée**. Un **délégué à la protection des données (DPO)** est désigné par la Direction pour répondre à toute question ou demande concernant l'usage de ces données.

7. Contrôles

La Direction se réserve le droit de contrôler :

- Les connexions entrantes et sortantes,
- L'envoi, réception et stockage de messages électroniques,
- La consultation de sites, logiciels et services numériques,
- Les fichiers créés, modifiés ou téléchargés.

Ces activités peuvent être **enregistrées** et **conservées légalement**, notamment pour identifier des dysfonctionnements ou comportements malveillants.

8. Sanctions

Tout manquement à cette charte peut entraîner :

- **La suspension des droits d'accès** aux ressources informatiques ;
- Des **poursuites disciplinaires**, voire **civiles ou pénales** selon la gravité des faits ;
- La **confiscation temporaire** d'un appareil personnel en cas de non-respect.

Je soussigné(e) _____ Section : _____

certifie avoir pris connaissance de la charte ci-dessus et m'engage à m'y conformer strictement,

À _____ le _____

Signature de la personne majeure en formation
précédée des mentions « Lu et approuvé »

Signature des parents de la personne mineure
en formation précédée des mentions « Lu et approuvé »